Informations de base

2020/2151(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2019 : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND) **Subject** 8.70.03.09 Décharge 2019	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	BRUDZIŃSKI Joachim Stanisław (ECR)	08/09/2020
	Rapporteur(e) fictif/fictive ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP) RÓNAI Sándor (S&D) CHASTEL Olivier (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) OMARJEE Younous (GUE /NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	TOMC Romana (EPP)	30/09/2020

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/06/2020	Publication du document de base non-législatif	COM(2020)0288	
15/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

22/03/2021	Vote en commission		
30/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0094/2021	
27/04/2021	Débat en plénière		
28/04/2021	Décision du Parlement	T9-0175/2021	Résumé
24/09/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2151(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/03859

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE657.211	11/01/2021	
Avis de la commission	EMPL	PE660.375	24/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.797	04/03/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0094/2021	30/03/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0175/2021	28/04/2021	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	05793/2021	05/02/2021	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2020)0288	29/06/2020	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2021/1565
JO L 340 24.09.2021, p. 0195

Décharge 2019 : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND)

2020/2151(DEC) - 28/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 612 voix pour, 83 contre et 3 abstentions, de **donner décharge** au directeur exécutif de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) pour l'exercice 2019 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de la Fondation pour l'exercice 2019 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 598 voix pour, 86 contre et 7 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget définitif d'Eurofound pour l'exercice 2019 était de 21.489.160 EUR, ce qui représente une augmentation de 3,51 % par rapport à 2018.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'année 2019 ont permis d'atteindre un taux d'exécution du budget de 99,99 %, soit une légère augmentation de 0,41 %. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 80,92 %, soit une baisse de 1,78 % par rapport à 2018.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, les marchés publics, la politique du personnel et les contrôles internes. Il a notamment constaté ce qui suit :

- le nouveau règlement fondateur de la Fondation est entré en vigueur le 20 février 2019;

- 91 % des réalisations prévues dans le programme de travail 2019 (51 sur 56) ont été menées à bien et la Fondation a contribué à 212 événements de développement politique (dont 46 % au niveau de l'UE);

- la Fondation devrait continuer à développer ses synergies, à échanger des informations, à partager des connaissances et à échanger des bonnes pratiques avec d'autres agences européennes en vue d'améliorer l'efficacité en matière de ressources humaines, de gestion des bâtiments, de services informatiques et de sécurité;

- au 31 décembre 2019, le tableau des effectifs était pourvu à hauteur de 97,80 %, avec 11 fonctionnaires et 78 agents temporaires nommés sur les 91 autorisés au titre du budget de l'Union (contre 91 postes autorisés en 2018) ;

- l'équilibre entre les sexes a été atteint pour les cadres supérieurs (1 homme et 1 femme). Toutefois, il n'y a pas d'équilibre entre les sexes au niveau du conseil d'administration (51 hommes et 33 femmes);

- en matière de passation de marchés, la Fondation a conclu un contrat-cadre d'un montant maximal de 170.000 EUR pour la fourniture d'électricité sur la base d'une procédure de passation de marché négociée avec un seul candidat et sans publication préalable d'un avis de marché.